



## VILLE DE MARSEILLE

Le Maire

Le 17 avril 2023

Madame la Présidente,

Suite aux évènements dramatiques intervenus dans la nuit de samedi 8 à dimanche 9 avril rue de Tivoli dans le 5ème arrondissement de Marseille, votre fédération s'est engagée, au nom de la profession, à mettre en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les ménages sinistrés et évacués.

Comme vous le savez, certains ont tout perdu et se retrouvent dans une situation exceptionnelle qui nécessite une mobilisation absolue. L'ensemble des personnes impactées par l'évacuation et les conséquences de la déflagration ont également besoin d'un accompagnement et d'une prise en charge, notamment en matière d'hébergement temporaire et d'avances financières immédiates. Tous ont besoin d'un soutien sans faille de l'ensemble de vos adhérents.

Toutefois, plusieurs ménages témoignent d'importantes difficultés à obtenir des réponses de leur assureur. Mes services ont également constaté que les durées de prise en charge de l'hébergement sont nettement en deçà des dispositions que vous avez annoncées, générant de l'incompréhension de la part des Marseillais concernés. Aussi, je vous saurais gré de tout mettre en œuvre pour veiller à ce que l'ensemble des personnes et familles puisse effectivement bénéficier de toutes les mesures dérogatoires que vous avez annoncées le 14 avril 2023.

Comptant sur votre action auprès de vos adhérents et aux côtés de la Ville de Marseille et des personnes évacuées, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Benoît PAYAN

Madame Florence Lustman  
Présidente  
France Assureurs  
26 boulevard Haussmann  
75009 Paris